

Premières semaines d'opération impeccables



Le maire de Saint-Luc-de-Vincennes, Jean-Claude Milot.

PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Louise Plante
Le Nouvelliste

(Saint-Luc-de-Vincennes) Si les deux premières semaines d'opération sur l'ancien site de Compostage Mauricie sont à l'image ce qui s'y passera dans la prochaine année, le maire de Saint-Luc-de-Vincennes, Jean-Claude Milot, sera ravi.

Pas de mauvaises odeurs, pas de poussière, pas de problèmes de circulation, pas de saletés sur la route, aucune plainte.

Même la porte-parole du comité de vigilance, la conseillère Nicole Grenon, avoue que les résidents du village ne se rendent pas compte que les travaux ont commencé depuis 15 jours.

Maintenant qu'on s'est débarrassé des trois îlots qui ne pouvaient être revalorisés, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a organisé, hier, une visite du site à l'intention des médias, en collaboration avec Services environnementaux Richelieu, l'entreprise chargée de faire disparaître l'imposant amas en compostage (264 000 mètres cubes). Il s'agit d'un des plus importants chantiers de revalorisation au Québec.

Les journalistes ont eu droit à une démonstration complète des opérations, à partir du broyage et tamisage de la matière en compostage (pour en retirer les roches cailloux, briques et morceaux de bois), son chargement dans des camions équipés de bâche, la pesée, et finalement le nettoyage des roues des

poids lourds juste avant de prendre la route en direction d'un champs agricole. On leur a aussi fait voir le système de pulvérisation pour contrôler les odeurs, la station météo et le bâtiment administratif, entièrement rénové, pour accueillir le personnel et les équipements de contrôle.

De l'aveu même de M. St-Germain, il s'agit d'un chantier exigeant et Julie Bergeron, chargée de projet chez SER, note qu'il implique une logistique importante. Mais jusqu'à maintenant, tout baigne et Dame nature est même de la partie.

Plusieurs livraisons ont été faites chez des clients du secteur agricole de plusieurs régions du Québec et s'il n'en tient qu'à M. St-Germain, tout, absolument tout, sera vendu.

«Mon objectif, est de ne rien enfouir», a-t-il confié. Rappelons que le contrat avec le ministère prévoit que les matières organiques doivent être revalorisées dans une proportion d'au moins 60 %.

Nicole Grenon, du comité de vigilance, est une familière des chantiers, et elle ajoute que dès son entrée sur le terrain, elle a été rassurée sur le déroulement des opérations. «Il y a de l'ordre ici, c'est propre, rien ne traîne. On voit tout de suite que quelqu'un est responsable. Ce n'était pas comme cela avant.»

Quant au maire Milot, il reste prudent dans ses commentaires. S'il est satisfait des deux premières semaines de rodage, il ajoute qu'il ne s'agit que de deux semaines.

Les visiteurs ont aussi pu constater que les mauvaises odeurs sont presque entièrement disparues. C'est à peine, en s'approchant très près, si on perçoit une senteur de terreau humide, parfaitement naturelle, qui n'a rien à voir avec les émanations nauséabondes du passé dégagées par les matières d'origine animale en décomposition: source de tous les problèmes de l'ex-Compostage Mauricie.

C'est toujours le ministère de l'Environnement qui se charge de vider les bassins de lixiviat dont le contenu prend le chemin des bassins d'épuration de Trois- Rivières avec qui on a signé un contrat.